

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

1906 : la Charte d'Amiens

Mythes et réalités d'un monument du syndicalisme

- Social - Syndicats -

Date de mise en ligne : mardi 19 avril 2016

Démocratie & Socialisme

Nous reproduisons ici un article paru dans la revue Démocratie&Socialisme n°233 de mars 2016.

En 1906, lors de son congrès tenu à Amiens, la Confédération générale du travail adopte un « ordre du jour » qui va acquérir une étonnante postérité sous l'appellation de « Charte d'Amiens ». Fruit conjoncturel d'un contexte social et politique particulier, ce texte va s'imposer comme le fondement d'un certain type de syndicalisme - assez spécifiquement français - et faire aussi l'objet d'un fétichisme d'autant plus fort que ses principes seront, au final, assez peu mis en oeuvre.

Le congrès confédéral de la CGT de 1906, réuni à Amiens, intervient dans un contexte politique et social qui explique que la question des « *rappports devant exister entre les organisations économiques et politiques du prolétariat* » suscite un débat intense. Née en 1895, la Confédération n'a fait que vivre sur le papier jusqu'en 1902. La fédération des bourses du travail, constitutive de la fédération, décide alors de l'investir pleinement suite à la mort de son fondateur, Fernand Pelloutier. La Confédération est donc quasiment « toute neuve ».

C'est une organisation qui présente à la fois des forces et des faiblesses. Elle est la seule organisation confédérale nationale capable d'unifier le syndicalisme dans des campagnes que l'on qualifierait aujourd'hui d'interprofessionnelles, comme celle sur la journée de huit heures, adoptée par le congrès de Bourges (1904) et qui a été au centre de l'appel à la grève du 1er mai 1906. Mais elle est loin d'être une organisation rassemblant tous les travailleurs, pas même tous les syndiqués, un très grand nombre de syndicats, sans doute encore la majorité d'entre eux, n'étant pas confédérés.

Unitaire, elle rassemble des courants qui ne sont pas formalisés, mais qui développent des orientations très sensiblement différentes. D'une part, est présent un fort courant anarchiste ou anarcho-syndicaliste, qui considère l'État comme un outil d'oppression sociale et ceux qui pactisent avec lui - notamment les socialistes - comme des traîtres à la classe ouvrière. D'autre part, on compte dans les rangs de la CGT toutes les nuances du socialisme, avec une certaine surreprésentation du guesdisme, et enfin un grand courant central, qui ne se définit pas encore vraiment comme « syndicaliste-révolutionnaire », mais qui tiendra la plume de la Charte d'Amiens.

Un texte de synthèse ?

L'initiative du débat vient cependant des socialistes guesdistes, qui voient dans la création de la SFIO, qui a eu lieu l'année précédente, l'occasion de réinterroger les liens entre syndicat et parti. Le développement d'un syndicalisme totalement autonome, particularité française, est en effet en grande partie liée à la faiblesse du mouvement socialiste en France, à sa grande division en courants et partis concurrents, qui n'ont fini par s'unifier qu'en 1905. Il y a aussi sans doute chez les guesdistes la volonté de peser plus dans les débats internes à la SFIO, qui se sont cristallisés dans une opposition entre Jaurès et Guesde. Ce dernier verrait d'un bon oeil le rapprochement entre une SFIO qui est gagnée par le jaurésisme, c'est-à-dire une stratégie politique qui refuse de rejeter en bloc tous les gouvernements « bourgeois », et une CGT qui elle, est plus proche de sa stratégie qu'on pourrait qualifier de « classe contre classe ».

Après un long débat qui voit s'opposer féroce ment anarchistes et socialistes, la direction confédérale propose, au dernier jour du congrès, une motion qu'elle présente comme faisant la synthèse des positions des uns et des autres, mais qui en fait renvoie ces deux courants dos à dos. De facto, la « charte d'Amiens » ne se résume pas à l'affirmation de l'indépendance syndicale, mais développe plusieurs principes : d'abord, la « *double besogne* » qui consiste d'une part à lutter pour des « *améliorations immédiates* » et d'autre part pour « *l'émancipation intégrale* » ;

ensuite - et c'est une concession majeure aux anarchistes -, que dans cette société future à construire, le syndicat ne sera plus un « *groupement de résistance* » mais un « *groupe de production et de répartition* » ; enfin, que le syndicat n'a pas « *à se préoccuper des partis et des sectes qui, en dehors et à côté, peuvent poursuivre en toute liberté la transformation sociale* ».

Cette dernière formulation témoigne du fond de la pensée de la direction de la CGT : une forme de complexe de supériorité par rapport à un mouvement socialiste fort peu capable de peser politiquement par rapport à la puissance de masse du syndicalisme qui est l'expression directe des travailleurs.

La construction du mythe

Ce n'est qu'en 1912 qu'apparaîtra pour la première fois l'expression « Charte d'Amiens » pour qualifier ce texte de circonstance. À ce moment-là, la CGT a profondément changé d'orientation. Faisant d'une part le constat de l'échec de la stratégie « d'action directe » menée jusqu'en 1910, mais aussi sans doute de l'évolution des conditions économiques, avec une croissance forte qui se traduit par une amélioration notable des conditions de vie des ouvriers, elle a vécu une mue réformiste silencieuse, menée par ceux-là même qui étaient jusque là des syndicalistes-révolutionnaires, au premier rangs desquels Léon Jouhaux, nouveau secrétaire général.

Le rapprochement de la direction confédérale avec la SFIO sera encore plus fort après 1914, dans le cadre de « l'union sacrée ». Jouhaux promeut alors une « politique de présence » intégrant de facto l'appareil d'État, notamment auprès du ministre socialiste Albert Thomas (1914-1917). Il n'est donc plus guère question d'indépendance hautaine vis-à-vis du politique, et dans la double besogne, l'immédiat a pris le dessus sur la révolution.

La Charte au coeur de l'affrontement CGT-FO

Cette orientation sera fortement contestée, et conduira aux grandes scissions de la CGT : celle de 1921 qui voit la naissance de la CGTU, puis celle de 1947, durable, lors de laquelle l'ancienne direction « réformiste » va créer, au nom de l'indépendance syndicale et de la Charte d'Amiens, la confédération FO.

Pendant des décennies, la Charte réduite à la seule question de l'indépendance syndicale va servir d'ancrage à la contestation de la mainmise des communistes sur la CGT. En guise d'indépendance, en effet, la CGT va de fait, et même si la réalité est évidemment dans le détail plus complexe, être considérée par le PCF comme une « organisation de masse », dont la fonction principale est d'élargir les capacités d'action des communistes au-delà des militants du parti. Tous les secrétaires généraux de la confédération vont être membres du bureau politique du PCF, et la seule lecture de l'autobiographie de Georges Séguy montre qu'au milieu des années 70 encore, les principaux dirigeants de la CGT ne distinguent pas entre leur engagement politique et syndical.

De son côté, FO n'est indépendante que sur le papier. Le rôle joué par l'AFL-CIO (et donc le parti démocrate américain, et sans doute la CIA) dans sa création est connu. Certains militants à l'origine de la scission, comme Albert Gazier ou Robert Lacoste, seront ensuite ministres SFIO. Plus tard, le poids des militants lambertistes dans la réorientation de FO après le départ de Bergeron (1989) sera déterminant.

Une autre lecture de la Charte : le cas de la FEN

De son côté, la FEN, toujours au nom de la Charte, considérant que l'unité des travailleurs doit primer sur leurs divisions partisans, a voulu maintenir après 1948 l'unité dans son champ spécifique, celui de l'Éducation nationale. Cela passe par une organisation en tendances qui, si elles ne se résument pas à des affiliations politiques, en étaient néanmoins très proches. La proximité, voire l'engagement, des dirigeants « autonomes » de la FEN aux côtés des socialistes « autonomes », puis « unifiés » (PSU tendance Depreux-Savary) n'était pas secrète, tout comme le poids des décisions du PCF dans l'organisation du courant « unitaire », comme en témoigne le sabotage de la FEN-CGT en 1953, suite à une décision du seul bureau politique du parti. La scission de la FEN, en 1992, fut, on le sait, en grande partie téléguidée par la direction du PS, et le rapprochement entre direction fédérale et direction du PS à partir de 1973 a été depuis largement analysé.

De même, si la tendance École émancipée a pu pendant plusieurs décennies réaliser une forme d'unité en son sein, ses scissions ont toutes été largement causées par la question du rapport du syndical au politique, qu'il s'agisse de celle de 1968, qui voit la naissance du courant « Front unique ouvrier », piloté par les lambertistes, ou celle de 2001, qui voit une minorité s'opposer à ce qu'elle qualifie de mainmise de la LCR sur la tendance.

La Charte sans la charte : le cas de la CFDT

Construite sur d'autres bases, la CFDT ne s'est jamais réclamée de la Charte d'Amiens. C'est l'organisation syndicale qui est allée le plus loin dans le chemin inverse, sa direction participant ainsi en 1975 aux Assises du socialisme qui ont élargi la base du PS et dont elle constituait la « troisième composante ». Le secrétaire général confédéral, Edmond Maire, adhère alors publiquement au PS. Pour autant, l'indépendance syndicale, même sans référence à la Charte, est devenue si intrinsèquement liée au syndicalisme, que la « greffe » ne prend pas. Et même si les orientations de la CFDT, après le « recentrage » opéré par Edmond Maire, sont de moins en moins en décalage par rapport à celles du PS au pouvoir à partir de 1981, les assises du socialisme n'ont pas abouti à la création d'un lien fort et durable entre l'organisation syndicale et le parti, sans doute parce que chacune des organisations avait sa propre façon de construire ses orientations.

Une dérive de la Charte : de l'indépendance à l'indifférence et l'oubli

Les désillusions de l'après 1981 et le remodelage du paysage politique ont eu des effets sur le rapport du syndical au politique. De façon plus ou moins marquée, les organisations syndicales ont pris leurs distances avec les partis, l'exemple le plus frappant étant celui de la CGT, Bernard Thibault rompant en 2001 avec la tradition qui voulait que le secrétaire général confédéral siège quasiment « de droit » dans les instances du PCF. Cette prise de distance s'est cependant aussi traduite dans tous les syndicats par une forme d'indifférence face aux enjeux politiques, et notamment électoraux : les consignes de vote, fréquentes dans les années 70, notamment dans la période du programme commun, se sont faites plus rares, sauf sur certaines questions référendaires.

De même, l'idée que le paysage syndical doit refléter par une pluralité d'organisations la diversité des orientations politico-syndicales du salariat s'est imposée dans les faits, avec la multiplication des organisations nées par scissions (syndicats SUD qui donnent naissance à Solidaires, scission de la FEN qui génère la FSU et l'UNSA...), et actuellement, la FSU est la seule organisation à poser la question de l'unification du syndicalisme autrement que de façon théorique.

Quant à la perspective de « l'expropriation capitaliste » et du rôle révolutionnaire du syndicat comme outil d'un renversement de l'ordre social et base d'une nouvelle organisation du rapport du travailleur à la production, elle ne

Mythes et réalités d'un monument du syndicalisme

fait plus aucun débat, tant les objectifs immédiats du syndicalisme, en ces temps d'offensive tous azimuts du capital contre le travail, semble être de sauvegarder ce qui peut être sauvable.